

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

AGENCE NATIONALE

DES BOURSES DU GABON

DIRECTION GENERALE

RÉPUBLIQUE GABONAISE
Union-Travail-JusticeN° 000606 /PR/ANBG/DG/CT JM

NOTE-CIRCULAIRE

Relative à la procédure de demande de bourse d'études en ligne

Le Directeur Général de l'Agence Nationale des Bourses du Gabon (A.N.B.G.) porte à la connaissance des élèves des classes de terminale, étudiants, parents, responsables d'établissements, Ambassades ainsi que les organismes de gestion, que les demandes de bourse sur la plateforme numérique eBourse comptant pour l'année académique 2023/2024 se feront après la **délibération du baccalauréat gabonais**.

A. Baccalauréat Gabonais

Etape 1 : Activation du compte

1. Se connecter sur www.anbg.online pour accéder à eBourse ;
2. Cliquer sur « **je n'ai pas de compte, je crée mon compte** » ;
3. Cocher « **Bachelier** » ;
4. Cliquer sur « **Continuer** » ;
5. Cocher « **Baccalauréat Gabonais** » ;
6. Cliquer sur « **Continuer** » ;
7. Renseigner votre numéro de baccalauréat ;
8. Inscrire votre date de naissance au format **jj/mm/aaaa** ;
9. Cliquer sur « **Je crée mon compte** » ;
10. Saisir votre moyenne annuelle de terminale ;
11. Saisir votre adresse mail (**cette adresse mail doit être valide et accessible**) ;
12. Cliquer sur « **Envoyer mon code** » ;
13. Récupérer votre code de validation dans votre boîte mail ;
14. Insérer votre code de validation ;
15. Cliquer sur « **valider l'inscription** » ;
16. Compléter le « **formulaire de création du compte** » en renseignant les zones de texte encadrées en rouge, mettre les informations y relatives, puis cliquer sur « **Suivant** » ;
17. Remplir le formulaire de « **renseignements sur les parents d'élèves** », puis cliquer sur « **suivant** ». Votre espace eBourse est désormais ouvert.

Etape 2 : Téléversement des pièces d'éligibilité

1. Cliquer sur l'onglet « **documents administratifs** » ;
2. Cliquer sur l'onglet « **Téléverser une pièce** » ;
3. Téléverser les documents obligatoires exigés par le système, à savoir :
 - 01 photo d'identité sur fond blanc (toute photo non conforme sera systématiquement rejetée) ;
 - 01 copie certifiée conforme de l'acte de naissance gabonais ;
 - 01 copie certifiée conforme du certificat de nationalité et jugement déclaratif du tribunal ou décret de naturalisation pour tous ceux ayant acquis la nationalité gabonaise.

4. Après avoir téléversé lesdits documents, visionnez-les en cliquant simplement sur **Picône en jaune**. Si les pièces sont téléversées aux mauvais endroits, supprimez-les en cliquant sur **Picône en rouge**, puis refaire l'opération de téléversement.

Etape 3 : Contrôle des pièces d'éligibilité

Le contrôle des pièces d'éligibilité est une action réalisée par l'A.N.B.G qui consiste à vérifier la qualité des documents téléversés par l'apprenant.

- Si les documents sont validés : l'apprenant est autorisé à faire sa demande de bourse ;
- Si les documents sont rejetés : l'apprenant doit refaire l'opération de téléversement en suivant les motifs de rejet.

Etape 4 : Demande de bourse

1. Accéder au site www.anbg.online pour se connecter à eBourse ;
2. Saisir votre identifiant (adresse mail ou numéro de téléphone) ;
3. Entrer votre mot de passe ;
4. Cliquer sur « **Se connecter** ». Votre espace eBourse est ouvert ;
5. Cliquer sur « **Nouvelle demande** » ;
6. Renseigner le pays où vous souhaitez étudier en 2023-2024 ;
7. Indiquer la discipline ;
8. Sélectionner l'établissement ;
9. Sélectionner le diplôme ;
10. Saisir le coût de la formation ;
11. Cliquer sur « **Enregistrer** » pour finaliser votre demande. A la suite de cette action, l'apprenant reçoit dans sa boîte mail une notification de félicitations. Le dossier a été créé.

Etape 5 : Téléversement des pièces justificatives

1. Cliquer sur le dossier 2023-2024 ;
2. Cliquer sur pièces justificatives ;
3. Cliquer sur téléverser une pièce ;
4. Téléverser les pièces justificatives exigées par le système à savoir :
 - Les copies certifiées conformes des bulletins de notes de la classe de terminale ;
 - La copie certifiée conforme du relevé de notes au baccalauréat ;
 - La copie certifiée conforme du certificat d'admission au baccalauréat ;
 - La préinscription ou attestation d'inscription ;
 - La facture proforma des frais de scolarité pour les établissements supérieurs privés.
5. Après avoir téléversé lesdits documents, visionnez-les en cliquant simplement sur **Picône en jaune**. Si les pièces sont téléversées aux mauvais endroits, supprimez-les en cliquant sur **Picône en rouge**, puis refaire l'opération de téléversement.

B. Baccalauréat non Gabonais

Etape 1 : Création de compte

1. Se connecter sur www.anbg.online pour accéder à eBourse ;
2. Cliquer sur « **je n'ai pas de compte, je crée mon compte** » ;
3. Cocher « **Bachelier** » ;
4. Cliquer sur « **Continuer** » ;
5. Cocher « **Baccalauréat étranger obtenu au Gabon ou Baccalauréat obtenu hors du Gabon** » ;
6. Cliquer sur « **Continuer** » ;
7. Saisir votre adresse mail (cette adresse mail doit être valide et accessible) ;

8. Cliquer sur « **Suivant** » ;
 9. Renseigner votre nom ;
 10. Saisir votre prénom ;
 11. Renseigner votre date de naissance ;
 12. Renseigner votre série du baccalauréat ;
 13. Saisir votre moyenne au baccalauréat ;
 14. Saisir votre moyenne annuelle au baccalauréat ;
 15. Renseigner le tour d'admission au baccalauréat (1^{er} ou 2^{ème} tour) ;
 16. Renseigner l'établissement que vous avez fréquenté en terminale ;
 17. Cliquer sur « **Envoyer mon code** » ;
 18. Récupérer votre code de validation dans votre boîte mail ;
 19. Insérer votre code de validation ;
 20. Cliquer sur « **valider l'inscription** » ;
 21. Compléter le « **formulaire de création du compte** » en renseignant les zones de texte encadrées en rouge, mettre les informations y relatives, puis cliquer sur « **Suivant** » ;
 22. Remplir le formulaire de « **renseignements sur les parents d'élèves** », puis cliquer sur « **suivant** ».
- Votre espace eBourse est désormais ouvert.

Etape 2 : Téléversement des pièces d'éligibilité

1. Cliquer sur l'onglet « **documents administratifs** » ;
2. Cliquer sur l'onglet « **Téléverser une pièce** » ;
3. Téléverser les documents obligatoires exigés par le système, à savoir :
 - 01 photo d'identité sur fond blanc (toute photo non conforme sera systématiquement rejetée) ;
 - 01 copie certifiée conforme de l'acte de naissance gabonais ;
 - 01 copie certifiée conforme du certificat de nationalité et jugement déclaratif du tribunal ou décret de naturalisation pour tous ceux ayant acquis la nationalité gabonaise.
4. Après avoir téléversé lesdits documents, visionnez-les en cliquant simplement sur **Picône en jaune**. Si les pièces sont téléversées aux mauvais endroits, supprimez-les en cliquant sur **Picône en rouge**, puis refaire l'opération de téléversement.

Etape 3 : Contrôle des pièces d'éligibilité

Le contrôle des pièces d'éligibilité est une action réalisée par l'A.N.B.G qui consiste à vérifier la qualité des documents téléversés par l'apprenant.

- Si les documents sont validés : l'apprenant est autorisé à faire sa demande de bourse ;
- Si les documents sont rejetés : l'apprenant doit refaire l'opération de téléversement en suivant les motifs de rejet.

Etape 4 : Demande de bourse

1. Accéder au site www.anbg.online pour se connecter à eBourse ;
2. Saisir votre identifiant (adresse mail ou numéro de téléphone) ;
3. Entrer votre mot de passe ;
4. Cliquer sur « **Se connecter** ». Votre espace eBourse est ouvert ;
5. Cliquer sur « **Nouvelle demande** » ;
6. Renseigner le pays où vous souhaitez étudier en 2023-2024 ;
7. Indiquer la discipline ;
8. Sélectionner l'établissement ;
9. Sélectionner le diplôme ;
10. Saisir le coût de la formation ;
11. Cliquer sur « **Enregistrer** » pour finaliser votre demande. A la suite de cette action, l'apprenant reçoit dans sa boîte mail une notification de félicitations. Le dossier est créé.

Etape 5 : Téléversement des pièces justificatives

1. Cliquer sur le dossier 2023-2024 ;
2. Cliquer sur pièces justificatives ;
3. Cliquer sur téléverser une pièce ;
4. Téléverser les pièces justificatives exigées par le système, à savoir :
 - Les copies certifiées conformes des bulletins de notes de la classe de terminale ;
 - La copie certifiée conforme du relevé de notes au baccalauréat ;
 - La copie certifiée conforme du certificat d'admission au baccalauréat ;
 - La préinscription ou attestation d'inscription ;
 - La facture proforma des frais de scolarité pour les établissements supérieurs privés.
5. Après avoir téléversé lesdits documents, visionnez-les en cliquant simplement sur **Picône en jaune**. Si les pièces sont téléversées aux mauvais endroits, supprimez-les en cliquant sur **Picône en rouge**, puis refaire l'opération de téléversement.

C. Choix des établissements supérieurs à l'étranger

Les apprenants souhaitant poursuivre les études à l'étranger devront téléverser dans leurs comptes eBourse **des préinscriptions ou inscriptions des établissements publics**.

NOTA BENE :

Pour garantir le succès de cette procédure, nous recommandons fortement l'utilisation de l'ordinateur, l'usage du téléphone est proscrit.

Avant le déroulement de la procédure, nous recommandons de scanner préalablement les documents, puis les conserver dans une clé USB afin de garantir la conformité des pièces requises.

La création du compte eBourse ne constitue pas une demande de bourse. Elle permet uniquement de s'inscrire sur la plateforme. Il faut obligatoirement suivre toutes les étapes de la procédure de demande de bourse pour finaliser le processus.

L'adresse mail et le mot de passe sont indispensables pour accéder à son compte. Il est donc indispensable de les retenir. Les documents de mauvaise qualité et ceux téléversés aux mauvais endroits seront rejetés.

Le téléversement d'une préinscription ou inscription dans un dossier doit être compris comme un simple vœu qui pourrait être validé ou invalidé.

Pour toute information complémentaire relative à l'engagement décennal, se rapprocher des Gouvernorats.

Fait à Libreville, le **04 NOV. 2022**

Le Directeur Général

Sandra Flore MAMBARIPINZE épouse ABESSOLO

